



Conseil économique et social

Distr.: général
23 septembre 2011
Français
Original: anglais, français and
russe

Commission économique pour l'Europe

Comité de gestion de la Convention TIR de 1975

Cinquante-deuxième session

Genève, 6 octobre 2011

Point 3 b) ii) de l'ordre du jour provisoire

Activités et administration de la Commission de contrôle TIR –

Administration de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR:

**Mode de financement du fonctionnement de la Commission de contrôle TIR
et du secrétariat TIR**

Projet de budget et plan des dépenses pour 2012

Résumé

Le présent document est soumis conformément à l'annexe 8, article 13 de la Convention TIR, 1975, qui stipule que le projet de budget et le plan des dépenses de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) et du secrétariat TIR doit être approuvé par le Comité de gestion.

1. En application de l'article 13 de l'annexe 8 de la Convention, la TIRExB a élaboré le présent projet de budget ainsi qu'un plan de ses dépenses de fonctionnement en 2012. Ce projet de budget et ce plan des dépenses, publiés dans le présent document, doivent être définitivement arrêtés et approuvés par la TIRExB à sa réunion d'octobre. Les modifications éventuellement décidées par la TIRExB à ladite réunion feront l'objet d'un rectificatif au présent document.
2. Le projet de budget proposé pour 2012 est estimé à 1 638 500 dollars des Etats-Unis y compris les frais d'appui au programme (voir annexe I). Cela révèle une augmentation de 163 700 dollars É.-U. par rapport au projet de budget et de dépenses approuvé pour la TIRExB et le secrétariat TIR pour l'année 2011 (1 474 800 dollars É.-U. incluant les frais de soutien au programme). Cette augmentation est due principalement à la hausse des coûts de personnel de projet, de personnel administratif d'appui et de voyage en raison d'un taux d'échange défavorable dollar É.-U. – Franc Suisse.
3. L'Organisation des Nations Unies exige qu'une Réserve de fonctionnement de 15 pour cent des dépenses annuelles estimées, soit maintenue pour couvrir les fluctuations du taux de change, des éventuels déficits et pour répondre aux dépenses finales, y compris les engagements en suspens. Il faudra donc prévoir une Réserve de fonctionnement de 217 500 dollars É.-U. (soit 15 pour cent de 1 450 000 dollars É.-U.) en 2012. Pourtant le total estimé des ressources nécessaires en 2012 s'élève à 1 856 000 dollars É.-U.. Cependant, compte tenu du montant estimatif du solde disponible au 31 décembre 2011 pour le fonctionnement en 2012 (721 999 dollars É.-U. incluant la contribution de 339 938 dollars É.-U. reçue en mars 2011), le montant additionnel effectif requis pour 2012 est évalué à 1 134 000 dollars É.-U. (montant arrondi). Le montant de 305 000 dollars É.-U. exceptionnellement transféré par l'IRU en 2004 aux fins d'utilisation en cas de dénonciation de l'accord entre la CEE et l'IRU, et le montant de 307 100 dollars É.-U. pour l'installation et les coûts de séparation ne seront pas alloués et ils seront reportés d'une année sur l'autre (voir l'État du Fonds à l'annexe 2).
4. On estime actuellement que millions de carnets TIR seront délivrés en 2012. En pareil cas, il sera nécessaire de prélever sur chaque carnet TIR un droit de dollars É.-U. pour réunir les 1 134 000 dollars É.-U. supplémentaires indispensables au financement du fonctionnement en 2012.
5. L'annexe 2 du document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/89 prévoit des mesures, procédures et les délais liés au financement des opérations de la TIRExB.

Annexe I

Projet de plan des dépenses 2012

**Programme: Commission de contrôle TIR (TIRExB) et secrétariat TIR
(Intitulé du Fonds d'affectation spéciale: «Transport international routier – TIR»;
compte n° ZL-RER-8001)**

<i>Objet</i>	<i>Montant (en dollars É.-U.)</i>
Personnel de projet	1 054 000
Personnel administratif d'appui	228 000
Honoraires et frais de voyage de consultants	30 000
Voyages officiels	50 000
Frais de mission	30 000
Formation du personnel	15 000
Matériel de bureau et bureautique	20 000
Entretien du matériel de bureau	2 000
Services contractuels externes	20 000
Frais généraux de fonctionnement	1 000
Estimation des dépenses directes totales	1 450 000
Appui au programme (13% des dépenses directes totales)	188 500
Total général	1 638 500

Ressources nécessaires au Fonds d'affectation spéciale TIR pour 2012

Personnel du projet: 1 054 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer pendant un an les salaires et coûts connexes¹ de cinq experts recrutés au titre de contrats à durée déterminée: 1 expert en douane, 1 juriste, 1 expert en gestion de projet ainsi que 2 experts des systèmes informatiques. Ce montant comprend aussi le coût des services d'un expert recruté pour une courte période afin d'aider à l'élaboration des projets informatiques prescrits.

Personnel administratif d'appui: 228 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique doit servir à financer les salaires et coûts² connexes du personnel administratif d'appui pendant un an.

Honoraires et frais de voyage de consultants: 30 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à couvrir les frais de recrutement d'un consultant.

¹ Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

² Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

Voyages officiels: 50 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique doit servir à financer les frais de voyage du personnel de projet et du secrétaire de la Convention TIR.

Frais de mission: 30 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer les frais de subsistance des neuf membres de la TIRExB.

Formation du personnel: 15 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer la formation du personnel du secrétariat TIR.

Matériel de bureau et bureautique: 20 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer l'achat et le remplacement du matériel de bureau nécessaire (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, mobilier de bureau, etc.), y compris le matériel et le logiciel pour la base de données.

Entretien du matériel de bureau: 2 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer la réparation et l'entretien du matériel de bureau (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, etc.).

Services contractuels externes: 20 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer des dépenses liées à l'organisation de séminaires et de réunions de la TIRExB en dehors des locaux de l'ONU (salles de réunion, services d'interprétation et de traduction, impression de documents de formation par des entreprises extérieures, réceptions, frais de téléphone ou de télécopie, frais divers, etc.).

Frais généraux de fonctionnement: 1 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à couvrir les coûts de communication (affranchissement du courrier, télécopie, appels longue distance, valise diplomatique) et autres frais divers.

Annexe II

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale		
Transport international routier (TIR)		
État du Fonds (en dollars É.-U)		
(1) Prévisions de dépenses pour 2012		
Prévisions de dépenses pour 2012		1 450 000
13 % Dépenses d'appui au programme		188 500
15 % Réserve de fonctionnement (1 450 000 dollars É.-U. × 15 %)		<u>217 500</u>
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2012 ^{1/}		<u>1 856 000</u>
Montant estimatif des fonds disponibles au 31 décembre 2011:		
Solde effectif au 31 décembre 2010 ^{2/}	1 509 961	
Contribution pour 2011 versée en 2010	959 000	
Contribution reçue le 10/03/2011	<u>339 938</u>	
Montant total au 31 décembre 2011^{3/}		2 808 899
Moins: (Montants comprenant les 13 % pour les dépenses d'appui au programme)		
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2011	1 474 800	
Provision pour frais de séparation	307 100	
Provision pour dénonciation de l'accord CEE/IRU (reportée d'une année sur l'autre)	<u>305 000</u>	
		2 086 900
(2) Montant estimatif total du solde disponible au 31 décembre 2011 pour le fonctionnement en 2012		<u>721 999</u>
(3) Montant estimatif nécessaire pour le fonctionnement en 2012 [(1) – (2)] (arrondi)		<u>1 134 000</u>
Note 1:	La réserve de liquidités sera utilisée pour compléter les provisions pour frais de séparation en cas de fermeture du secrétariat TIR	
Note 2:	Voir document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2011/10	